

Numéro de client: 2 209 218 224  
Numéro de facture: 708 252 453 513

Votre identifiant: alexis@netfire.be  
(engie.be)

## Une question?

[engie.be/fr/contact](https://engie.be/fr/contact)

Ligne Énergie: 078 35 33 33

accessible : lu-ve 8:00-19:45 sa 9:00-13:00

Lettres: Engie

Boulevard Simón Bolívar 36 • 1000 Bruxelles

En cas de panne électrique: 078 78 78 00 (24h/24)  
(gestionnaire de réseau ORES (Brabant wallon))

961/BERFRW11

**M. Alexis La Haye**  
**RUE EMILE SEMAL 61**  
**1310 LA HULPE**

Date de facture 20 avril 2025

## Facture d'acompte

### période avril 2025

Adresse de consommation: RUE EMILE SEMAL 61 LA00001, 1310 LA HULPE      hors TVA      TVA

Votre contrat d'énergie

|                                      |        |     |
|--------------------------------------|--------|-----|
| Électricité - EAN 541449020703003293 | 235,67 | 6%  |
|                                      | 0,19   | <1> |

|                             |                 |
|-----------------------------|-----------------|
| Total (hors TVA)            | 235,86          |
| Total montant TVA           | 14,14           |
| <b>Total (TVA comprise)</b> | <b>€ 250,00</b> |

**Le paiement de la somme de € 250,00 sera demandé à votre institution financière.**

Les montants susmentionnés sont toujours exprimés en euros.

En réglant vos factures à temps, vous vous épargnez des frais inutiles. En cas de retard de paiement, nous sommes contraints de vous envoyer un rappel. Le coût éventuel de ce rappel (€ 7,50) vous est alors facturé.

**Votre facture via e-mail?**  
Rien de plus simple!  
Activez-la en quelques clics sur  
[engie.be/efacture](https://engie.be/efacture)

#### Information TVA

| régime TVA                          | base TVA        | TVA            |
|-------------------------------------|-----------------|----------------|
| 6%                                  | € 235,67        | € 14,14        |
| <1> Exonération art. 28 du code TVA | € 0,19          | -              |
| <b>Total</b>                        | <b>€ 235,86</b> | <b>€ 14,14</b> |

Contact : voir en haut à droite

Siège principal : Electrabel sa, Boulevard Simón Bolívar 36, 1000 Bruxelles, Belgique  
TVA BE 0403.170.701 RPM Bruxelles - Compte bancaire IBAN BE46 0003 2544 8336 - BIC GEBABEBB

Page 1

### **Drive (prix variable), 1 an**

Version : 09/11/2024

Votre contrat pour l'électricité a commencé le 9 janvier 2025, a une durée de 1 an et se poursuit ensuite tel qu'il est décrit dans les conditions particulières spécifiques de votre contrat. Vous pouvez mettre fin à votre contrat à tout moment, sans indemnité, moyennant le respect d'un préavis écrit de maximum trois semaines à compter de la date de la demande de changement. La période en cours actuelle prend fin le 8 janvier 2026. Vous avez choisi de l'électricité 100% verte.

Vous trouverez les conditions générales et spécifiques sur [engie.be](http://engie.be)

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez demander ces informations en appelant la Ligne Énergie au 078 35 33 33

### **Origine de la livraison d'électricité**

L'électricité est issue de différentes sources.

Origine de l'électricité mise à votre disposition Drive: sources d'énergies renouvelables (100% vert). Origine de la livraison totale d'électricité de votre fournisseur: sources d'énergies renouvelables (22,22%), cogénération de qualité (0%), combustibles fossiles (29,61%), nucléaire (48,17%), inconnu (0%).

Pour plus d'informations sur les déchets radioactifs et les émissions CO2, surfez sur:

- [climat.be](http://climat.be)
- [ondraf.be](http://ondraf.be)

### **Questions ou plaintes**

Pour toute question sur votre facture, contactez-nous par e-mail via [engie.be/fr/contact](http://engie.be/fr/contact), par téléphone au 078 35 33 33 ou par courrier à ENGIE, Boulevard Simón Bolívar 36, 1000 Bruxelles. Si vous estimez que votre facture intermédiaire ne correspond pas (plus) à votre consommation actuelle, nous adapterons le montant après accord des deux parties.

Pour chaque question adressée au service clientèle, ENGIE s'engage à répondre dans les 10 jours ouvrables suivant la réception.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes. Au cas où vous ne seriez pas satisfait de notre réponse, vous pouvez également vous adresser au Service de Médiation de l'Énergie en complétant un formulaire de plainte disponible sur le site [www.mediateurenergie.be](http://www.mediateurenergie.be), par courrier au Service de Médiation de l'Énergie, Boulevard Roi Albert II 8 boîte 6, 1000 Bruxelles, par fax au 02 211 10 69 ou par téléphone au 02 211 10 60.

Pour des simulations tarifaires, vous pouvez vous adresser au site [cwape.be](http://cwape.be) du régulateur régional compétent.

La Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) propose sur son site [creg.be](http://creg.be) un aperçu des avantages et possibilités de changer de contrat ou de fournisseur ainsi que de l'évolution des tarifs.

### **Déménager**

Vous déménagez bientôt ? Réunissez les informations nécessaires et contactez notre Services Clients via notre page de contact ([engie.be/fr/energie/electricite-gaz/demenager](http://engie.be/fr/energie/electricite-gaz/demenager)) ou via la Ligne Énergie au 078 35 33 33. Vous voulez être sûr de disposer de toutes les données ? Dans ce cas, nous vous conseillons d'utiliser le document de reprise des énergies que vous pouvez trouver sur le site internet du régulateur du marché de l'électricité et du gaz: [cwape.be](http://cwape.be).

### **Clients Protégés**

Pour plus d'informations sur les frais éventuels en cas de retard de paiement, le statut de client protégé et les avantages qui y sont associés, veuillez consulter le site internet d'ENGIE ([engie.be/fr/energie/electriciteit-gas/prijzen-voorwaarden](http://engie.be/fr/energie/electriciteit-gas/prijzen-voorwaarden)).

L'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas. ENGIE vous aide à réduire votre consommation jusqu'à 30% et à diminuer vos émissions de CO2. Pour plus d'infos surfez sur [engie.be/conseils](http://engie.be/conseils).